

AVIS ÉMIS LORS DU CHSCT DU 18 OCTOBRE 2018

- **Collège Adam Billaut :**

« Le CHS-CT départemental demande la mise en place d'un groupe de travail avec le collège Adam Billaut de Nevers suite à l'accident de service survenu dans cet établissement. Les membres du CHS-CT utiliseront la méthodologie de l'arbre des causes pour proposer des améliorations de la situation ».

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration :**

Monsieur le principal du collège Adam Billaut a été informé de cette démarche. Une visite du collège peut être inscrite dans le programme du CHSCTD.

Sa date sera communiquée aux membres de l'instance.

Le travail de la délégation s'inscrira dans le cadre du groupe de travail sur la thématique des élèves à comportement perturbateur.

- **Groupe de travail stagiaires :**

1^{er} avis : « Le CHSCTD demande que l'équipe de suivi des professeurs des écoles stagiaires soit différente de l'équipe d'évaluateurs ».

2nd avis : « Le CHSCTD demande que les professeurs des écoles qui partagent leur classe avec un professeur des écoles stagiaires puissent avoir une reconnaissance du temps consacré au travail en équipe. Il demande que les collègues qui accueillent des PES soient déchargés d'une heure hebdomadaire sur le temps de service. A défaut, une reconnaissance salariale doit être mise en place ».

3^{ème} avis : « Après une visite à l'école Blaise Pascal sur la thématique des stagiaires et le groupe de travail avec des représentants de la DSDEN et de l'ESPE, les délégués de la Nièvre demandent une réflexion sur l'organisation de la formation en responsabilité en classe. Dans notre académie deux jours par semaine y sont consacrés. Mais ces deux jours demandent aux stagiaires une préparation qui pour la plupart obèrent leur capacité de suivre la formation de Master 2 et de préparer un mémoire universitaire. D'autres modalités pourraient permettre les échanges entre pratiques et théories tout en assurant aux stagiaires des conditions de travail plus respectueuses de leur santé ».

Mis au vote, adoptés à l'unanimité pour les trois avis.

- **Réponse de l'administration :**

Ces avis relèvent de l'organisation de la formation initiale des professeurs des écoles stagiaires. Ils sont portés à la connaissance de l'IEN en charge de l'accompagnement des stagiaires, de la directrice de l'ESPE de Dijon et de la directrice du site de Nevers.